

PARCOURS GEOCACHING à CHAMARANDE



FEUILLE DE ROUTE



Un peu d'histoire

Située à une cinquantaine de kilomètres au sud de Paris, à la frontière de la Beauce et du Hurepoix, la commune de Chamarande est établie sur l'ancien lieu-dit de Bonnes. Elle est traversée par la rivière Juine et enserrée d'espaces agricoles et de coteaux boisés. Cette diversité de milieux naturels permet l'observation d'une faune et d'une flore diversifiées.



Le Domaine fut acquis en 1654 par Pierre Mérault, secrétaire de Louis XIV. Il y fit construire le château actuel par l'architecte Nicolas de l'Espine. Puis le Domaine fut vendu en 1684 à Clair Gilbert d'Ornaison, premier valet de chambre de Louis XIV - et originaire du hameau du Forez « Chalmazel ». Ce dernier obtient en 1686, par lettres patentes du roi, l'autorisation d'ériger Bonnes en comté de Chamarande. Ce nom d'origine gauloise signifierait « chemin frontière ».

Le Domaine départemental de Chamarande abrite aujourd'hui les Archives de l'Essonne et le Fonds départemental d'art contemporain.

Des découvertes attestent d'un premier habitat dès la Préhistoire (gravures rupestre, outils en silex).

L'installation humaine a perduré à l'Antiquité puis sur la période médiévale (sépulture et fibule mérovingienne).



La commune reste cependant peu peuplée jusqu'au XVIII^e siècle.

En 1862, le Duc de Persigny, alors propriétaire du château et ministre de Napoléon III, obtint de faire construire une gare à Chamarande. Celle-ci jouera un rôle décisif dans l'attractivité et le développement du village, qui a toutefois su garder son caractère rural.





Les caractéristiques du bâti local

Les matériaux de construction sont principalement le grès, la meulière, le calcaire, la brique ou le bois.



Grès



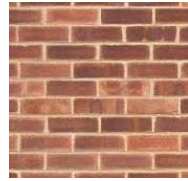
Meulière



Calcaire



Bois



Brique



Rocaille

Les façades sont le plus souvent en moellons (pierre plus petites et donc plus facilement transportables) ; les pierres de taille étant réservées pour les chaînages, et la brique pour les décors autour des ouvertures (portes ou fenêtres).



Traditionnellement les murs sont enduits (teinte claire ou chaude à la chaux ou au plâtre), parfois décorés de rocaillage (petites pierres dans les joints), ou encore laissés à « pierres vues ».

Au cours du XIX^e siècle, les tuiles composant les toits des maisons étaient produites sur la commune.



Jeu de piste à la découverte du patrimoine du village

Etape 1 : retrouvez les caches qui jalonnent les diverses possibilités de parcours.

Etape 2 : résolvez les énigmes à l'intérieur de chaque boîte trouvée, en utilisant la [fiche de relevé d'indices](#). **Pensez à vous munir d'un crayon !**

Vous pourrez enregistrer votre passage sur le logbook placé à l'intérieur de chaque cache ou sur le site www.geocaching.com.

Pour mener l'enquête en version géolocalisée, vous pouvez utiliser l'application <https://www.geocaching.com/mobile/> ou un GPS afin de vous guider vers la géocache. Sans GPS, la présente feuille de route est suffisamment détaillée pour vous situer.

Après votre passage, merci de replacer correctement les éléments d'énigmes puis la cache à son même endroit, et en prenant soin de la camoufler comme elle l'était.

Pour tout problème sur l'une des caches, merci de bien vouloir le signaler à :

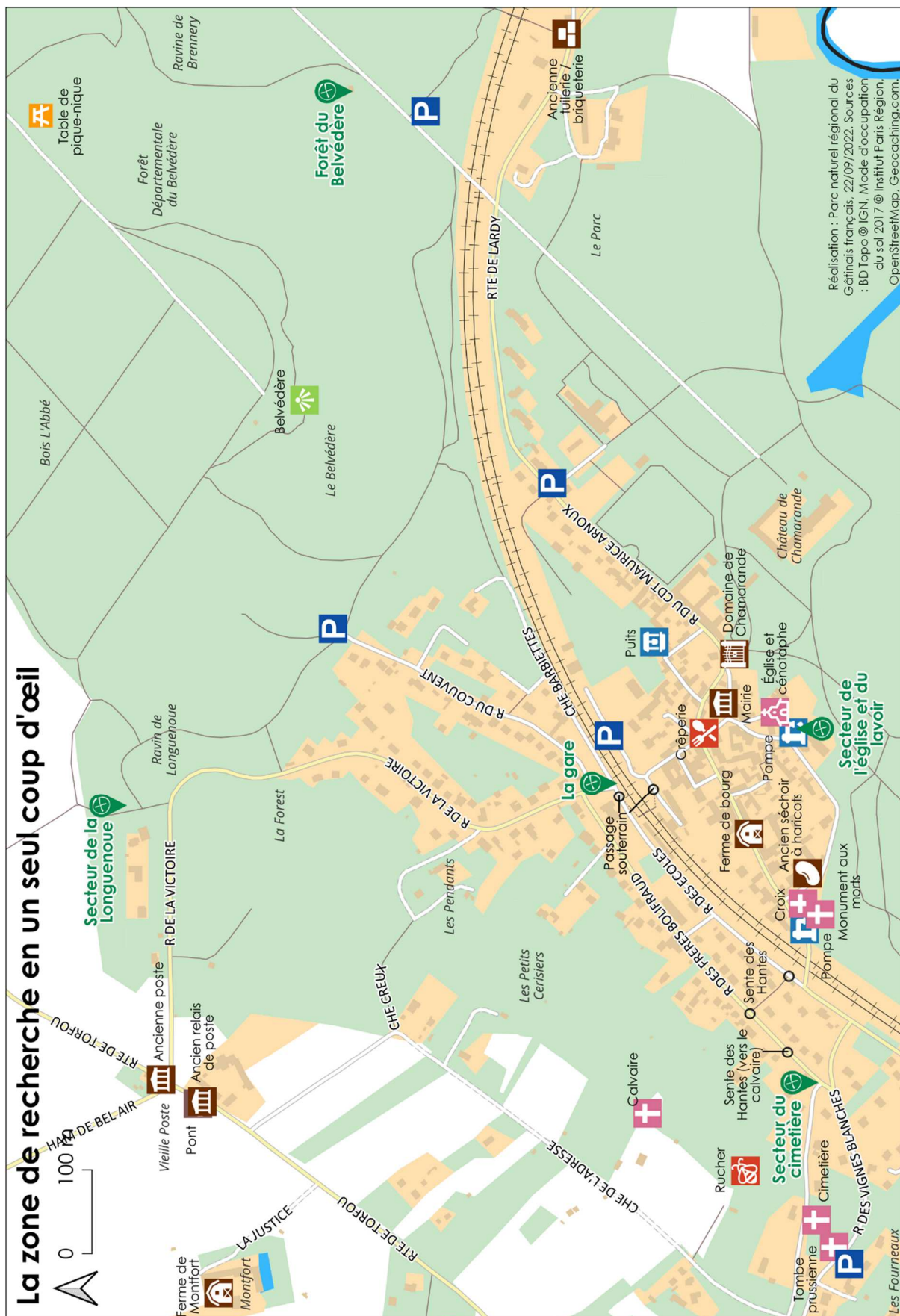
- Parc naturel régional du Gâtinais français : m.lequere@parc-gatinais-francais.fr
- et/ou sur le site www.geocaching.com

Ce parcours Geocaching® est une création du Parc naturel régional du Gâtinais français. Il offre, de manière ludique, l'opportunité de partager avec vous le travail d'inventaire du patrimoine bâti mené en 2015 par le Parc sur la commune de Chamarande. Pour plus d'information :

- Conception : Marion Le Quéré, Chargée de mission Education au territoire du Parc (m.lequere@parc-gatinais-francais.fr)
- Inventaire du patrimoine bâti de la commune : Loriane Nikiel, Chargée de mission Patrimoine et Animation culturelle du Parc (l.nikiel@parc-gatinais-francais.fr)










La zone de recherche en un seul coup d'œil :






Le parcours préconisé :

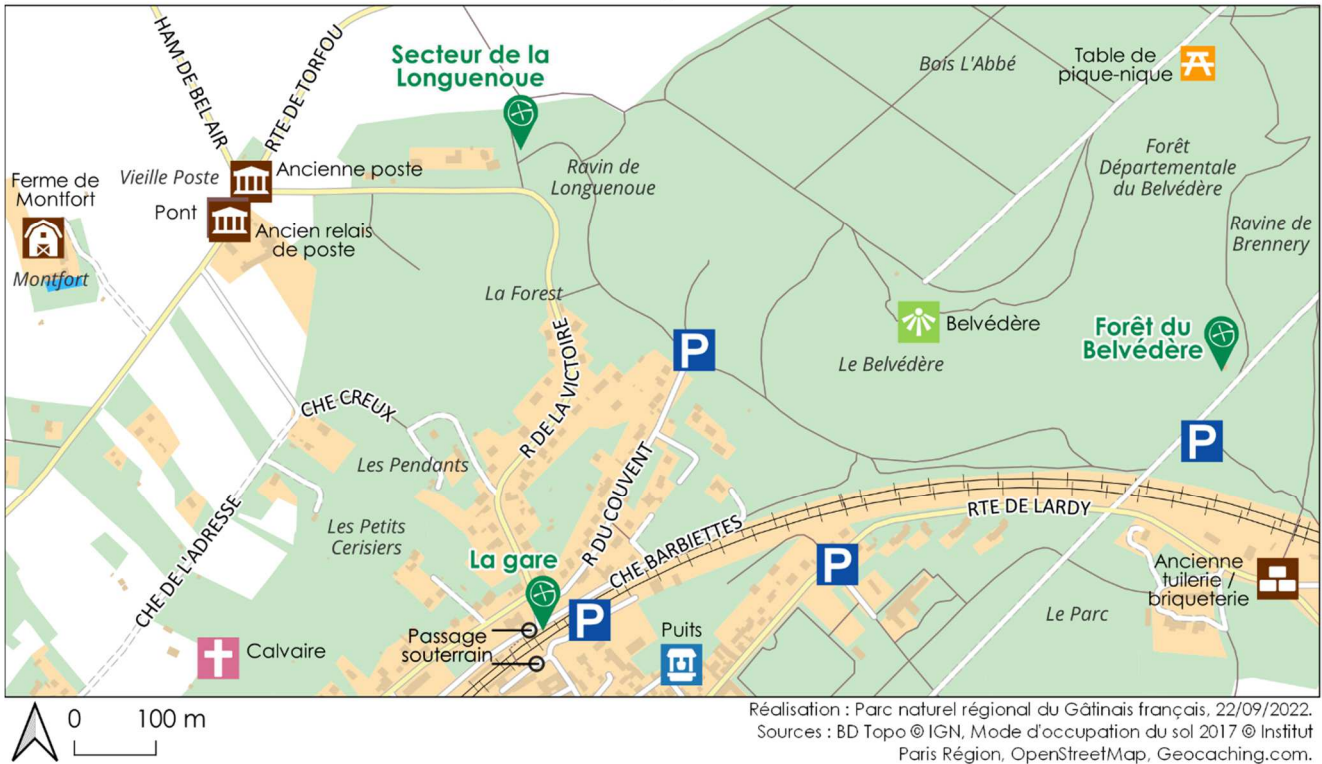
Secteur de la Forêt du Belvédère

 	<p>Parking officiel de la Forêt du Belvédère. Pour y accéder, vous passerez, dans la continuité de l'Allée Royale, sous le Pont du Tonnerre.</p>
	<p>La cache se situera non loin du parking.</p>
 	<p>Pour la suite : OPTION 1 : poursuivez avec une balade optionnelle en haut du coteau boisé, jusqu'au point de vue du Belvédère. Vous y bénéficierez d'un magnifique point de vue sur le village. OPTION 2 : prenez la sente en bas du coteau, celle qui longe la voie ferrée (Chemin des Barbiettes), direction ouest pour rejoindre plus rapidement la cache de la Longuenoue. OPTION 3 : ressortez de la forêt puis prenez la Route de Lardy, direction est, pour un détour découverte jusqu'à l'ancienne tuilerie. Puis revenez sur vos pas.</p>
 	<p>Pour l'OPTION 1 : remontez un peu (direction nord-est) l'allée royale qui longe le parking. Puis : soit prenez rapidement la sente qui partira juste après l'abri en bois (sur votre gauche / photo ci-contre). Ce chemin serpente et aura quelques escaliers de pierre ; soit prenez la suivante (plus officielle : Ravine de Brenery). Les deux mènent en haut du dénivelé et vous permettront de rejoindre un espace dégagé avec une table de pique-nique. Non loin, une cache optionnelle est aussi à trouver. Puis rejoindre le point de vue du Belvédère (plusieurs options de cheminement possibles : cf. extrait cartographique ci-dessous).</p>

Secteur de la Longuenoue

	<p>La cache se situera dans le coteau boisé, à proximité du grand virage de la Rue de la Victoire (versant nord-est).</p>
	<p>OPTION 1 : Si précédemment vous aviez fait le grand tour dans la forêt en passant au point de vue du Belvédère, une succession de sentes vous permet de redescendre progressivement vers le Secteur de la Longuenoue (cf. extrait cartographique ci-dessous).</p>
	<p>OPTION 2 : un départ de chemin jusqu'à la cache est directement accessible dans le virage de la Rue de la Victoire. Vous pouvez vous en rapprocher en garant votre voiture sur le petit parking au bout de la Rue du Couvent ; puis en empruntant le chemin direction nord-ouest (vers la gauche). NB : celui direction sud-est longe la voie ferrée et rejoint le parking de la Forêt du Belvédère.</p>
	<p><u>Détour possible</u> : la Ferme de Montfort, la Vieille Poste, l'Ancien Relais de poste et le pont, tout en haut de la Rue de la Victoire.</p>

Secteurs de la Forêt du Belvédère et de la Longuenoue







Secteur du Cimetière






	La cache se situera vers l'angle de la Rue de la Croix Boissée.
<p>OPTION 1 : Depuis le Secteur de la Longuenoue. Si vous avez fait le détour vers l'ancien relais de poste et la vieille poste, 2 possibilités s'offrent à vous :</p> <p>a. Revenir sur vos pas jusqu'à la cache de la Longuenoue. De là, empruntez le chemin qui redescend jusqu'au petit parking au bout de la Rue du Couvent. Puis prenez la Rue du Couvent jusqu'à la Rue des Frères Bolifraud</p> <p>b. Redescendre la Rue de la Victoire dans son intégralité. Puis soit dirigez-vous vers le Secteur du Cimetière en empruntant la Rue des Frères Bolifraud ; soit faites un crochet jusqu'à la cache du Secteur de la Gare puis remontez vers le cimetière.</p>	
	OPTION 2 : le petit parking du cimetière (en contre-bas) est celui qui vous rapprochera le plus.
	Le cimetière bénéficie de 2 entrées : une en haut (Rue de la Croix Boissée), une en bas (avec stationnement, Rue des Vignes Blanches). Vous pourrez donc le traverser si vous souhaitez aller voir la tombe des soldats prussiens.
	<p> Détour possible : Le Calvaire s'est effondré en 2022. Des travaux de restauration seront prévus. Depuis le site, on peut apercevoir le village en contre-bas.</p> <p>NB : La réouverture d'une sente est aussi envisagée vers l'ancien Relais de poste (Secteur de la Longuenoue).</p>

Secteur de la Gare

<p>OPTION 1 : Depuis le Secteur de la Longuenoue, redescendez la Rue de la Victoire jusqu'à la hauteur de la gare. Puis soit remontez vers la cache du Secteur du cimetière, soit empruntez le passage souterrain puis dirigez-vous vers l'église.</p>	
<p>OPTION 2 : Depuis le Secteur du Cimetière, passez par la Rue des Écoles, qui longe la voie ferrée.</p>	

	OPTION 3 : Depuis le Secteur du Cimetière, prenez la Rue du Commandant Arnoux, de manière à passer devant la cour d'une ferme de bourg. A hauteur de la gare, empruntez le passage souterrain pour gagner la Rue des Écoles / le Chemin des Barbiettes.
	La cache se situera non loin de l'angle de la Rue de la Victoire et du Chemin des Barbiettes (dans le prolongement de la Rue des Écoles).
	Des petits panonceaux informatifs jalonnent le centre-bourg et sont apposés sur les façades des lieux d'histoire du village. Ils vous permettront aussi de repérer les anciens commerces.
	<u>Détour possible</u> : allez voir le puits tout au bout de la Rue des Boulons (on fond de l'impasse), que vous pourrez rejoindre (sur votre gauche) en descendant la Rue du Commandant Arnoux en direction du château.

Secteur de l'Église et du Lavoir

	OPTION 1 : depuis le Secteur du Cimetière, prenez la route qui passe au-dessus de la voie ferrée en direction du cœur de bourg. Puis, à hauteur de la place du Monument aux morts, prenez la Rue de la Fontaine, qui vous mènera au lavoir, puis à l'église.
	OPTION 2 : si vous êtes passé(e) d'abord à la cache du Secteur de la Gare, il y a la possibilité de prendre le passage souterrain puis de repartir vers l'église. Il vous restera toutefois la cache du Secteur du Cimetière à trouver.
	La cache se situera au niveau du lavoir.
	A proximité immédiate du lavoir, est visible une pompe à bras.
	Entre le cœur de bourg et le Secteur du cimetière, la Rue de la Fontaine vous fera passer par la Place du Monument aux morts. Sur la place, outre le monument commémoratif, vous pourrez voir une pompe à eau et une croix de chemin. En face du Monument aux morts, la maison avec un bardage bois est un ancien séchoir à... haricots chevriers.
	Traversée du parc ou visite du Domaine départemental. ATTENTION : Les horaires d'ouverture du parc sont inscrits sur la grille d'entrée.

Secteurs du Cimetière ; de la Gare ; de l'Église et du Lavoir





Coordonnées GPS pour votre parcours

Caches	Latitude (WGS84 Degré décimal)	Longitude (WGS84 Degré décimal)	Latitude (WGS84 Degré minute)	Longitude (WGS84 Degré minute)
#PNRGF-6 – Forêt du Belvédère (code GXC9ZAHE)	48.517811	2.22767	N 48°31.069'	E 2°13.660'
#PNRGF-6 – Secteur de la Longuenoue (code GC9ZAHX)	48.520178	2.215992	N 48°31.211'	E 2°12.960'
#PNRGF-6 – Secteur du Cimetière (code GC9ZAJ7)	48.512666	2.211578	N 48°30.760'	E 2°12.695'
#PNRGF-6 – Secteur de la Gare (code GC9ZAJE)	48.514871	2.216441	N 48°30.892'	E 2°12.986'
#PNRGF-6 – Secteur de l'Église et du Lavoir (codeGC9ZAJM)	48.512845	2.217359	N 48°30.771'	E 2°13.042'
BONUS : Le village accueille bien d'autres caches posées par d'autres géocacheurs. Celles-ci ne seront pas utilisées dans le cadre de l'énigme, mais n'hésitez pas à les rechercher aussi ! En particulier celle-ci-dessous vous guidera vers l'espace pique-nique en haut du dénivelé de la Forêt du Belvédère.				
<u>La Forêt Départementale du Belvédère</u> (code GC3MWCN) / owner : Lesplusf et Vlr92	48.521333	2.227233	N 48°31.280'	E 2°13,634'

Facilités de stationnement :



- zone bleue en cœur de bourg (durée limitée)
- parking du Belvédère (60 places, en forêt, face à l'une des entrées du Domaine départemental)
- parking du Domaine départemental de Chamarande (80 places, soumis aux horaires d'ouverture du Domaine)
- petit parking au fond de la Rue Du Couvent



INTRODUCTION DE LA QUÊTE

Après une bonne et dense matinée de recherches aux Archives départementales de l'Essonne, installées au sein du château de Chamarande, vous décidez de traverser le Domaine pour prendre votre « pause déjeuner » à la terrasse des Quatre coins (rue du Commandant M. Arnoux).

A la table voisine, une dame avec un vieux monsieur (vraisemblablement un ancien du village) retiennent votre attention : ils sont en plein échange, à propos de cartes postales anciennes.

Après quelques minutes de réflexions, vous décidez de vous présenter : déformation professionnelle oblige, en tant qu'historien(ne), vous êtes intéressé(e) ! Au cours de votre carrière, vos recherches vous ont amené(e) à fréquenter assidument les bibliothèques d'archives. En complément, l'expérience de terrain, essentielle, vous permet toujours de recueillir de précieux témoignages sur la vie passée, en interrogeant la mémoire des habitants.

Isabelle, la dame très enjouée, s'avère passionnée et incollable sur sa commune. Elle vous propose même d'aller jusqu'au Belvédère, qui offre un point d'observation plongeant sur le village, et le Domaine. La vue vous laisse sans voix.

Au fil de la balade, vous percevez davantage l'agencement de l'histoire locale. Pour tout bon observateur, celle-ci apparaît en effet au travers des éléments du bâti, et le long des sentiers forestiers.

Bien qu'inspirée de faits réels, l'histoire décrite dans cette introduction est purement fictive.



Ancien commerce... et actuelle crêperie



Forêt du Belvédère



Depuis les coteaux boisés, le Belvédère offre une vue panoramique et plongeante sur Chamarande :

- le Domaine départemental, son château et le parc de 98 hectares,
- le vieux village,
- les constructions plus récentes, au-delà de la voie ferrée,
- ainsi que la vallée de la Juine se prolongeant jusqu'à Étampes.



D'antan se trouvait une construction en bois située à flanc de coteau (ci-contre).



Aujourd'hui, ce remarquable site d'observation accueille l'une des bornes de l'Observatoire photographique du Parc naturel régional du Gâtinais français, veillant à la préservation des paysages.



INDICE

N tnhpur qr y'noev.

Clé de déchiffrement (Les lettres du haut correspondent à celles du bas, et vice versa)

A|B|C|D|E|F|G|H|I|J|K|L|M
 N|O|P|Q|R|S|T|U|V|W|X|Y|Z

En chemin, le patrimoine à observer :

Le pont du tonnerre :

En 1843 les premiers trains passent à Chamarande. Il faut alors s'imaginer le bruit émis par les locomotives résonnant dans la vallée.



L'allée royale :

Depuis le château, elle continue jusque dans la forêt du Belvédère.



Excavation d'argile : Vous pourrez observer dans le paysage forestier des dépressions dans le sol, parfois en eau. Elles ont été creusées pour en extraire l'argile utile à la production des tuiles locales.





Secteur de la Longuenoue

En descendant vers la cache, vous pourrez observer des essais – non concluants et abandonnés - d'extraction de grès.

NB : Le grès utilisé à Chamarande pour la réfection de l'église provient de la carrière de la rue Creuse (actuelle rue de la Victoire), appartenant à M. Trimoulet.



INDICE

N yn pebvrr qrf purzaf, nh cvrq qr y'noer.

Clé de déchiffrement (Les lettres du haut correspondent à celles du bas, et vice versa)

A|B|C|D|E|F|G|H|I|J|K|L|M

N|O|P|Q|R|S|T|U|V|W|X|Y|Z

En chemin, le patrimoine à observer :

Au loin, on peut apercevoir :

- la route nationale 20 construite en 1824. Auparavant la route qui passe devant la ferme constituait l'axe principal reliant Paris à Orléans ;
- un petit pont composé d'une seule arche. Il s'agit de l'entrée d'une pierrée.



La pierrée : Les pierrées ont été construites entre les XVII^e et XVIII^e siècles. Ces conduites souterraines en pierre sèche ne sont pas cartographiées. On redécouvre parfois ces ancêtres de nos canalisations modernes lors d'affaissement de terrain ou de travaux. L'eau du plateau de Mauchamps (et de la mare de la ferme de Montfort), coule par le Ravin de la Longuenoue, jusqu'au Domaine départemental avant de rejoindre la Juine.



L'ancien Relais de poste à chevaux

Ces relais, ancêtres de La Poste, ont été créés par Louis XI en 1470-1480. Le roi devait pouvoir avoir accès rapidement et en toute sécurité aux informations venant des quatre coins du royaume.

Pour cela tous les 28 kms était installé un relais de poste. Le postier y trouvait un nouveau cheval et pouvait ainsi parcourir jusqu'à 90 kms par jour.

La Vieille Poste : Cette ancienne ferme, avec des moutons, a servi de cantine pour les ouvriers des carrières.



Ferme de Montfort : Dépendante à l'origine du château, la ferme de Montfort était la plus grosse ferme de production de la commune. Elle exploitait plus de cent hectares du XVII^e siècle au XIX^e siècle.

Bien qu'elle ait connu des évolutions, la ferme a conservé sa vocation agricole en abritant aujourd'hui une écurie.



Secteur du cimetière



Le premier cimetière se situait aux abords de l'église, au plus proche de Dieu, pour les saluts des âmes.

En 1862, il fut déplacé hors du bourg, afin d'accroître la capacité d'accueil et de répondre aux mesures d'hygiène requises par le préfet (décret de 1804). Cela s'est fait grâce à l'intervention du Duc de Persigny qui a fait voter l'achat du terrain en 1860.

En 1922 le nouveau cimetière poursuit son agrandissement et on le clôture d'un mur.

Aujourd'hui la commune a fait le choix d'avoir un cimetière enherbé afin de favoriser la biodiversité.

Dans la perception esthétique française, les plantes spontanées, « herbes folles » ou « mauvaises herbes » évoquent l'abandon. Le sentiment d'absence d'entretien de l'espace funéraire peut entrer en résonance avec le processus de deuil du défunt. La loi Labbé interdit, depuis le 1^{er} juillet 2022, l'usage des produits phytosanitaires d'origine chimique sur les cimetières. La végétalisation des espaces gravillonnés, entretenus par tonte ou fauche, offre une solution.



Durant la guerre de 1870, onze soldats prussiens, morts des suites de leurs blessures dans l'infirmerie qui avait été installée dans le château, y sont enterrés.



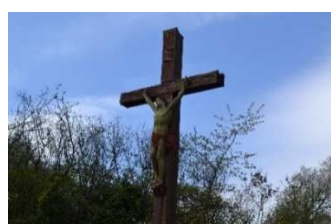
INDICE

Nggragvba nh cbvqf.

Clé de déchiffrement (Les lettres du haut correspondent à celles du bas, et vice versa)

A|B|C|D|E|F|G|H|I|J|K|L|M
N|O|P|Q|R|S|T|U|V|W|X|Y|Z

DÉTOUR « prolongez la découverte » :



Le calvaire :

En septembre 1936 est érigée la première croix, au lieu-dit la Croix Boissée. Elle fut remplacée en 1988.

Fragilisée en 2022, elle nécessite de nouvelles restaurations.

Le détour offre un beau point de vue sur le village et la vallée.



La Gare

Chamarande obtint en 1862 l'ouverture de sa station sur l'axe Paris-Orléans, première ligne française de plus de cent kilomètres (construite à partir de 1841 et inaugurée par la famille royale en 1843).



A l'étage un logement était réservé au chef de gare.



Après de nombreux débats, la voie ferrée sectionne le village en deux parties, à mi-hauteur du coteau. Le tracé initial prévoyait de traverser le Domaine. Le duc de Persigny, alors propriétaire du château et Ministre de Napoléon III, obtint gain de cause, au grand désarroi de la baronne Chauvel, autre notable du village.

Longtemps les trains ont roulé au charbon.
Il faudra attendre les années 1920 pour que la ligne soit électrifiée.



INDICE

lbhf a'rgfr cnf qnaf y'vzcnffr.

Clé de déchiffrement (Les lettres du haut correspondent à celles du bas, et vice versa)

A|B|C|D|E|F|G|H|I|J|K|L|M
N|O|P|Q|R|S|T|U|V|W|X|Y|Z

En chemin, le patrimoine à observer :



Les anciens commerces :

Ces échoppes étaient fréquentées par les habitants du bourg et les personnes en villégiature de juin à octobre.

Du XIX^e siècle jusqu'à la moitié du XX^e siècle, la commune de Chamarande disposait d'une boulangerie, d'une boucherie, de deux épiceries et de quatre débits de boissons. Ci-contre, l'une des deux épiceries. Elle fut construite en 1909 et fermée dans les années 1990. La devanture a été repeinte selon le modèle original.



DÉTOUR « prolongez la découverte » :



Impasse du puits :

Ce puits de base circulaire et fermé par un dôme de forme conique (triangulaire) est appelé « puits à mitre », en référence au chapeau revêtu par les évêques chrétiens.

D'autres types de puits sont présents sur la commune. Construits souvent à proximité des habitations, ces puits fournissaient l'eau aux humains et pour les animaux. Ils sont alimentés par l'eau du sous-sol (et non par la rivière Juine).



Initiatives « vivre ensemble »:

Des arrêts « Rézo Pouce » à Chamarande :

Un réseau d'auto-stop spontané ou planifié

Dispositif de mobilité solidaire déployé par le Parc naturel régional du Gâtinais français sur de nombreuses communes de son territoire.



Comment ça marche ?

S'inscrire au réseau, gratuitement sur rezopouce.fr.

Les CONDUCTEURS sont identifiés via une « carte de membre » et un autocollant sur leurs véhicules.

Les PASSAGERS se rendent à un « Arrêt sur le Pouce » munis de leur « pancarte destination ». Temps d'attente moyen de 6 mn.



Pour se déplacer de façon plus organisée et planifiée, utiliser l'application.



Chamarande a été labellisée « Village étoilé 2 étoiles ». La commune éteint en effet son éclairage public entre minuit et 5h du matin. Et totalement entre mi-mai et mi-août.

Villes et Villages Etoilés : un label national porté par l'Association Nationale pour la Protection du Ciel et de l'Environnement Nocturnes (ANPCEN), soutenu par le Ministère de la Transition écologique et relayé par la Fédération des Parcs naturels régionaux. Il valorise les actions menées pour assurer une meilleure qualité de la nuit et de l'environnement nocturne, dans une approche globale, prenant en compte l'ensemble des enjeux du ciel nocturne : biodiversité, paysage, qualité de vie (confort, sécurité, sommeil, santé, aspects relationnels, coûts économiques et énergétiques des choix d'éclairages).

Depuis 2019, outre les « villes » et « villages », les « territoires » peuvent aussi candidater pour le label. Ainsi le Parc naturel régional du Gâtinais français bénéficie de ce label depuis 2021, en reconnaissance de toutes ses actions et de son accompagnement des communes dans la lutte contre la pollution lumineuse.





Secteur de l'Église et du Lavoir



L'église

Le clocher est médiéval (XII^e – XIII^e siècles).

Au XIX^e siècle, une restauration de grande ampleur permit le réalignement de deux travées de la nef, la reprise de la toiture et du sol, la construction d'une sacristie et la création d'un portail ouvragé.

Au fond de la place de l'église est visible le mur d'enceinte du château.

Un parking remplace aujourd'hui le vieux cimetière.

Ce dernier fut en effet déplacé hors les murs comme suite au mouvement hygiéniste du XIX^e siècle préconisant la mise à distance des terrains d'inhumation.



Avant 1905 (loi de séparation des pouvoirs de l'État et de l'Église), les églises avaient une place centrale dans la vie et la géographie des communes.

Le cénotaphe :

Les Talaru héritent du château de Chamaranche à la mort de Clair Gilbert d'Ornaison, cousin germain de Louis Talaru. Ils en seront propriétaires de 1737 à 1850.

Une chapelle funéraire dédiée à la famille Talaru est édifiée à la fin du XVIII^e siècle, accolée au mur nord de l'église. Elle contient plusieurs pierres tombales.



intérieur



extérieur

Le lavoir et sa source :

Le lavoir visible aujourd'hui date de 1895.

Les versions précédentes (1817 et 1858) étaient plus petites. Son agrandissement est corollaire à celui de la commune.

Composé d'un impluvium central, il est alimenté par les eaux de la source Saint-Quentin.

Les lavandières étaient abritées par la toiture de l'impluvium, tout autour du bassin à ciel ouvert. Cette toiture permettait également de récupérer davantage d'eau de pluie.



En 1893, de contraignantes réglementations précisent les usages afin de faciliter le nettoyage et le remplissage du lavoir. Ainsi est demandé aux habitants d'utiliser des seaux propres... et surtout, du 1^{er} mai au 1^{er} octobre, de ne plus puiser l'eau à la pompe les lundis, mercredis et samedis après 16h.



INDICE /

N y'bzoer qh ynibve fbhf y'brvy gr yn cbzcr.

Clé de déchiffrement (Les lettres du haut correspondent à celles du bas, et vice versa)

A|B|C|D|E|F|G|H|I|J|K|L|M
N|O|P|Q|R|S|T|U|V|W|X|Y|Z

En chemin, le patrimoine à observer :



Pompe à bras :

On l'actionnait en soulevant le levier.

Comme les puits, les pompes à eau approvisionnaient les habitants en eau directement depuis les sous-sols.

Quatre autres pompes à eau jalonnent le village (2 sur la Place du Monument aux morts, 1 autre à la gare, 1 près de la mairie et 1 sur la placette du Carrefour de Lentiai).

Le Monument aux morts :

Le Monument aux morts a été inauguré le 1^{er} octobre 1922, en souvenir de la Première Guerre Mondiale. On le doit au marbrier étampois Georges Pinturier.

Y figurent plusieurs symboles :

- une croix de guerre : récompense apportée aux anciens combattants ;
- un casque « Adrian » symbolisant les soldats français ;
- une palme et une branche de laurier : synonymes de victoire.

A chaque angle sont placés des obus, afin de rappeler l'importance prise par l'artillerie dans la « Grande guerre ».

Son emplacement a suscité débat : d'abord prévu dans le nouveau cimetière, il fut finalement installé, à la demande des habitants, plus proche de l'église, place de la Croix, actuelle place du Docteur Amodru.



Propriétaire du Domaine de Chamarande, le Docteur Laurent Amodru, originaire de la Drôme, monte à Paris pour devenir médecin ; et épouse en 1880 la veuve d'Antony-Aristide Boucicaut (fils du créateur du Bon marché). Il devient maire de la commune et fit don du terrain où est érigé le monument.





Autrefois une grille, offerte par le Docteur Amodru, entourait ce monument. Un garde champêtre était alors chargé de l'ouvrir au public les dimanches et jours fériés de 10h à 16h.

Le séchoir à haricots chevriers :

En vous retournant vous verrez des habitations. L'une d'elles est bardée de lattes de bois.

Il s'agit d'un ancien séchoir... à flageolets verts ! Deux autres, sur terrains privés, subsistent sur la commune.



Les flageolets verts font partie de la famille des haricots. Ils ont été créés par Gabriel Chevrier, cultivateur de Brétigny-sur-Orge.

Durant le rude hiver de 1872, des gelées sont annoncées. Pour ne pas perdre sa récolte, Gabriel Chevrier recouvre d'une couche de paille les graines récoltées avant maturité complète, les mettant ainsi à l'abri de la lumière et des intempéries. Les flageolets gardent ainsi leur couleur verte. Ils s'avèrent en outre plus délicats, plus digestes et plus faciles à cuire que les haricots secs.

Cette technique s'est perfectionnée avec le temps. Les « tontines », tentes de paille installées en fin d'été dans les champs, sont depuis remplacées par des bâches sombres.



La croix de chemin :

Elle se situait initialement en entrée de ville... Depuis, la commune s'est agrandie !

Dans la première partie du XIX^e siècle le catholicisme connaît un renouveau. C'est à cette époque que sont érigées de nombreuses croix (au croisement de chemins ou en entrée de périmètre).

Elles servent de points de repère pour délimiter les paroisses et invitent le passant à invoquer la protection divine.



DÉTOUR « prolongez la découverte » :

Le Domaine départemental de Chamarande :

Construit sur un site occupé depuis la période gallo-romaine, la première version du château aurait été édifiée à la fin de l'époque médiévale. Il fut en grande partie détruit lors des Guerres de religions (1562-1598). La construction de la version actuelle du château démarre en 1603, avec la réalisation du corps central ordonné par François Miron.



Le Domaine fut, de 1922 à 1951, un haut lieu du scoutisme. L'expression « faire son cham » est utilisée par les scouts en hommage à cette période ; le cham étant le stage de formation des chefs scouts.

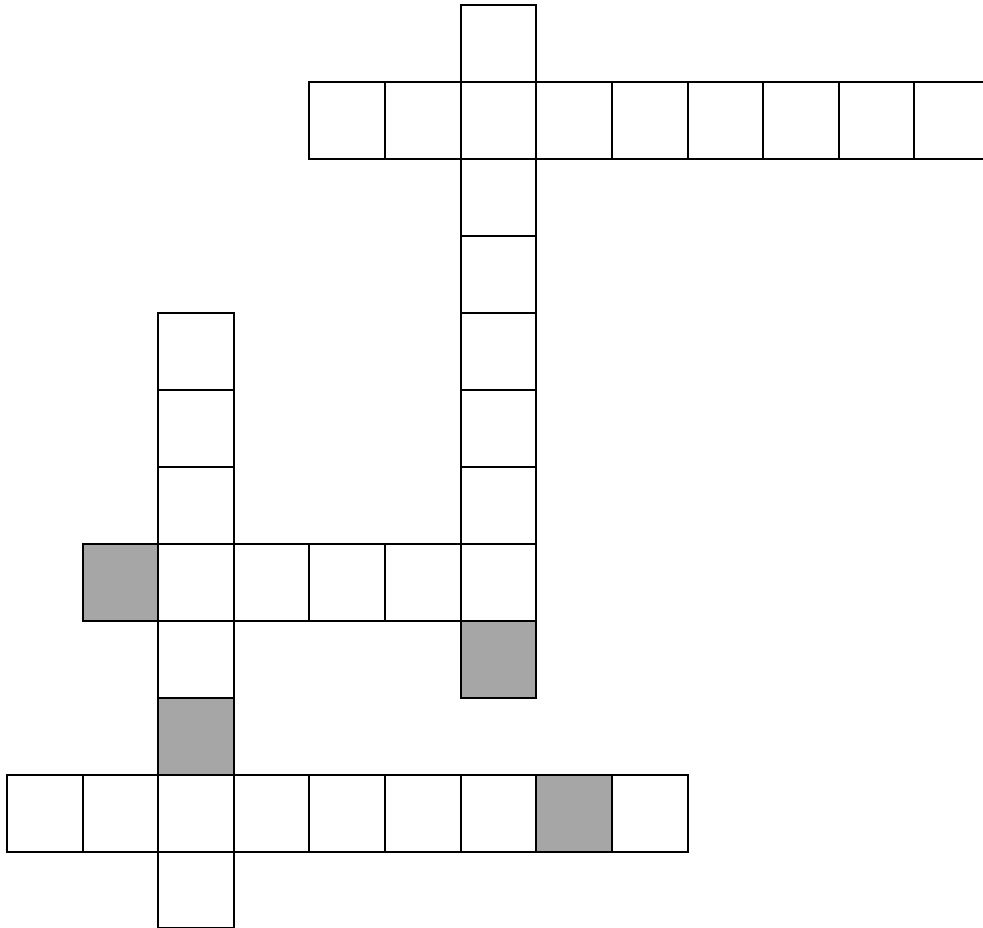
Le site a aussi connu l'occupation allemande et fut réquisitionné par les Américains et les forces françaises intérieures.

Il est acquis en 1978 par le Département qui, dès 1983, engage des travaux de restauration.



RELEVÉ D'INDICES

Qu'avez-vous appris sur le village ?



--	--	--	--

Fichier « réponses » disponible sur demande : m.lequere@parc-gatinais-francais.fr